

# Téléconférence sur les résultats du T2 2022

Le 4 août 2022



# Bell

# Avis concernant les déclarations prospectives

---

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2022, les plans en matière de déploiement du réseau de BCE et les dépenses d'investissement prévues ainsi que les avantages qui devraient en découler, les attentes selon lesquelles notre situation financière nous permettra de nous concentrer sur nos priorités stratégiques pour 2022, y compris les dépenses d'investissement accrues et la croissance du dividende, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *plan*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel de 2021 de BCE daté du 3 mars 2022, mis à jour dans le rapport de gestion du premier et du deuxième trimestre de 2022 de BCE daté du 4 mai 2022 et du 3 août 2022, respectivement, et dans le communiqué de presse de BCE daté du 4 août 2022 annonçant ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2022, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à [sedar.com](http://sedar.com)) et fourni à la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [sec.gov](http://sec.gov)) et disponible sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca).

Les déclarations prospectives qui figurent dans la présentation décrivent nos attentes en date du 4 août 2022 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans la présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

# Faits saillants du deuxième trimestre et progrès sur les impératifs stratégiques

## Performance financière

- **Poursuite d'une exécution cohérente et rigoureuse de la stratégie**
- **Croissance de 3,8 % des produits consolidés tirés des services et un BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> plus élevé de 4,6 %**
- **Diminution de 10,9 % du bénéfice net en raison de pertes nettes hors trésorerie sur dérivés sur capitaux propres**

## Accélération des dépenses d'investissement pour bâtir les meilleurs réseaux

- **Sur la bonne voie pour fournir les services pure fibre à environ 900 000 nouveaux emplacements en 2022**
  - 350 000 nouveaux foyers et entreprises de plus durant la première moitié de 2022 et une autre tranche de 240 000 en cours
- **~80 % de la construction du réseau à fibre optique à large bande sera achevée d'ici la fin de l'année**
- **Dépenses d'investissement annuelles les plus élevées de l'histoire du secteur canadien des télécommunications : ~5 G\$ prévues en 2022, pour un total de ~14 G\$ depuis 2020**

## Lancement de nouveaux produits qui renforcent notre leadership

- **Lancement du réseau mobile 5G+ avec spectre de 3,5 GHz, la technologie la plus rapide au Canada avec des vitesses de pointe de téléchargement qui atteindra jusqu'à 3 Gbps au fil du temps**
  - Zone de couverture rejoignant environ 60 % des clients potentiels d'ici la fin de l'année<sup>(2)</sup>
- **Offre des services résidentiels les plus avancés aux Canadiens**
  - Lancement prochain du service Internet symétrique de 8 Gbps<sup>(3)</sup> avec une vitesse de téléversement 250 fois plus rapide que le câble
  - Rehaussement des standards en matière de Wi-Fi avec la technologie Wi-Fi 6E
  - Consolidation de notre leadership dans le secteur de la télé avec le lancement du nouveau service Télé Fibe tirant parti de la technologie de Google Android TV

<sup>(1)</sup> Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Se référer à la section « Total des mesures sectorielles » de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

<sup>(2)</sup> Les clients potentiels excluent les clients touchés par les restrictions liées au réseau 5G près des aéroports et ceux des régions où le spectre 3,5 GHz n'est pas encore disponible. Couverture nationale de ~40 % de la population totale.

<sup>(3)</sup> Zones sélectionnées de Toronto.

# Faits saillants du deuxième trimestre et progrès sur les impératifs stratégiques (suite)

## Abonnés aux services sans fil de grande valeur

- **Vigueur soutenue des résultats financiers du sans-fil: augmentation de 7,8 % des produits tirés des services; un BAIIA ajusté plus élevé de 8,3 %; augmentation de 3,8 % a/a du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles<sup>(1)</sup>**
- **Au total, 110 761 nouveaux abonnés nets utilisant des téléphones mobiles, une hausse de 65 000 a/a**
- **87 % des abonnés à un forfait mensuel de données illimitées ont choisi une option avec données supérieures à 10 Go**

## Croissance des services à large bande et de la part de marché des clients résidentiels

- **36 473 ajouts nets d'abonnés des services Internet FTTH de détail, en hausse de 19,5 %**
- **Croissance de 8 % des produits tirés des services Internet résidentiels**
- **Bell reconnue comme étant le fournisseur Internet le plus rapide dans sa zone de couverture sur fil parmi les principaux fournisseurs<sup>(2)</sup>**

## Stratégie du numérique d'abord

- **Produits tirés du contenu numérique<sup>(3)</sup> en hausse de 55 % a/a et représentent maintenant 27 % du total des produits tirés de Bell Média**
- **Clientèle d'abonnés à Crave en hausse de 2 %, à 3 millions, tirée de la croissance de 8 % du service de diffusion en continu directement aux consommateurs**
- **Produits tirés de l'outil SAM Télé<sup>(4)</sup> multipliés par quatre a/a, représentant ~60 % du total des produits de la publicité numérique**

<sup>(1)</sup> Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles est calculé en divisant les produits d'exploitation des Services sans fil par la clientèle d'abonnés des services de téléphonie mobile moyenne au cours d'une période donnée et est exprimé en dollars par mois.

<sup>(2)</sup> Visitez [Bell.ca/Services\\_Internet](http://Bell.ca/Services_Internet) pour plus d'information.

<sup>(3)</sup> Les produits tirés du contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, y compris les sites Web, les applications mobiles, les applications de télé connectées et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que la publicité obtenue par l'intermédiaire des plateformes d'achat numérique de Bell et les produits tirés des abonnements aux services directs avec le consommateur et aux services de vidéo sur demande.

<sup>(4)</sup> Les produits de SAM Télé représentent les produits tirés de la plateforme d'optimisation de l'achat de publicités télévisées de Bell Média, qui donne aux clients la possibilité de planifier, d'activer et de mesurer des campagnes de marketing à l'aide des données internes de premier rang et de l'inventaire télé de Bell.

# Faits saillants du deuxième trimestre et progrès sur les impératifs stratégiques (suite)

## Promouvoir l'expérience client

- Amélioration a/a du taux de désabonnement aux services sans fil, Internet résidentiels de détail et télé IP pour le 3<sup>e</sup> trimestre d'affilée
- Interactions principalement en ligne pour plus de 85 % des clients de Bell
- Applications MonBell de Bell, Mon compte de Virgin Plus et Mon compte de Lucky Mobile<sup>(1)</sup> reconnues comme étant les applications de télécommunication les mieux notées au Canada

## Mieux pour tous

- Classée au 1<sup>er</sup> rang des entreprises de télécommunications à l'échelle mondiale et au 4<sup>e</sup> rang sur la liste des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada<sup>(2)</sup>
- Reconnaissance comme l'un des employeurs les plus respectueux de l'environnement pour la 6<sup>e</sup> année d'affilée
  - 1<sup>re</sup> entreprise de communications en Amérique du Nord à obtenir la certification ISO 50001 pour la gestion de l'énergie
- Plus de 2,7 millions d'appareils récupérés par le programme Le Bac Bell au cours des 18 dernières années
- Reconnaissance comme chef de file des services de cybersécurité dans le secteur des télécommunications par IDC<sup>(3)</sup>

<sup>(1)</sup> Prix 2022 de l'Internet Advertising Competition (IAC) et prix 2022 Hermes Creative Awards de l'Association of Marketing and Communication Professionals (AMCP).

<sup>(2)</sup> Palmarès 2022 des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de Corporate Knights.

<sup>(3)</sup> Évaluation des services de sécurité parmi les fournisseurs canadiens, effectuée en 2022 par l'International Data Corporation (IDC) Canada.

**Les résultats du T2 reflètent l'exécution cohérente et le dynamisme de Bell tout en mettant en valeur notre stabilité, notre résilience et la force de nos services et réseaux à large bande de premier plan**

# Faits saillants opérationnels du T2

## Services sans fil de Bell

**83 197**

**Ajouts nets des services postpayés**  
**En hausse de 87,2 % a/a**

**0,75 %**

**Taux de désabonnement des services postpayés**  
**Résultats trimestriels sans précédent**

**59,54 \$**

**RMU combiné**  
**En hausse de 3,8 % a/a**  
• 5<sup>e</sup> trimestre consécutif de croissance a/a

**27 %**

**Pourcentage des abonnés des services postpayés ayant des appareils 5G**

## Services sur fil de Bell

**22 620**

**Ajouts nets des services Internet de détail**  
**En hausse de 27,9 % a/a**  
• 36 473 ajouts nets FTTH, hausse de 19,5 %

**56 %**

**Portion de la zone de couverture des services à fibre optique chevauchant celle des services de câble de nos concurrents**

**3 838**

**Ajouts nets de Télé IP**  
**En baisse de 15,5 % a/a**  
• Pertes nettes d'abonnés du service par satellite de 15 365, hausse de 6 000 a/a

**52 712**

**Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels**  
**En hausse de 2,8 % a/a**

## Bell Média

**55 %**

**Croissance des produits tirés du contenu numérique**

- Produits tirés de la publicité en hausse de ~5 % a/a

**TSN et RDS**

**#1 des chaînes de télévision sportives<sup>(1), (2)</sup>**

- Grand Prix automobile du Canada 2022 : course de Formule 1 la plus regardée de l'histoire sur l'ensemble des propriétés de Bell Média

**Noovo**

**Auditoire aux heures de grande écoute**  
**Hausse de 5 %<sup>(3)</sup>**

**Upfront**

**Nombre record d'inscriptions le 1<sup>er</sup> jour**  
• 100 productions originales pour la saison 2022/2023, en hausse de 75 % par rapport à la saison précédente

<sup>(1)</sup> Depuis le début de l'année de diffusion 2021/2022.

<sup>(2)</sup> RDS était la première chaîne spécialisée francophone hors nouvelles au deuxième trimestre.

<sup>(3)</sup> Depuis le début de l'année de diffusion 2021/2022, adultes de 25 à 54 ans.

**Solide performance de tous les services de Bell au deuxième trimestre**



# Résultats financiers et d'exploitation

# Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T2 22	A/A
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>5 861</b>	<b>2,9 %</b>
Tirés des services	5 233	3,8 %
Tirés des produits	628	(4,6 %)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 590</b>	<b>4,6 %</b>
Marge <sup>(1)</sup>	44,2 %	0,7 pt
<b>Bénéfice net</b>	<b>654</b>	<b>(10,9 %)</b>
<b>BPA établi selon les normes</b>	<b>0,66</b>	<b>(13,2 %)</b>
<b>BPA ajusté<sup>(2)</sup></b>	<b>0,87</b>	<b>4,8 %</b>
<b>Programme d'accélération des dépenses</b>	<b>1 219</b>	<b>(0,7 %)</b>
Intensité du capital <sup>(3)</sup>	20,8 %	0,4 pt
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2 597</b>	<b>3,9 %</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles (FTD)<sup>(2)</sup></b>	<b>1 333</b>	<b>7,1 %</b>

<sup>(1)</sup> La marge du BAIIA ajusté est définie comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

<sup>(2)</sup> Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles (FTD) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se référer aux sections *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur ces deux mesures.

<sup>(3)</sup> L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

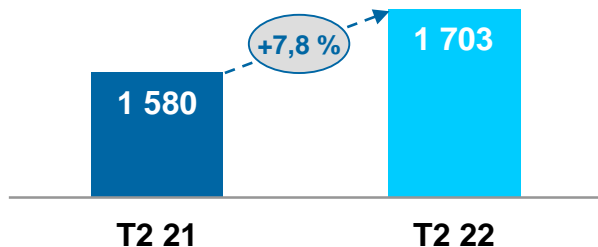
- Des produits tirés des services plus élevés de 3,8 % entraînent une forte croissance du BAIIA ajusté de 4,6 %
- Produits d'exploitation tirés des produits reflétant les goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement pour l'équipement de transmission de données
- Diminution de 10,9 % du bénéfice net et de 13,2 % du BPA établi selon les normes, en raison de pertes nettes hors trésorerie sur dérivés sur capitaux propres
- Hausse du BPA ajusté de 4,8 % a/a
- Plus de 1,2 G\$ en dépenses d'investissement destinées à l'accélération du déploiement de la fibre optique et du réseau 5G
- Hausse de 3,9 % a/a des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ayant entraîné des FTD de à 1 333 M\$, soit une hausse de 7,1 %

**Les résultats financiers à ce jour soutiennent les cibles de l'orientation établies pour 2022**

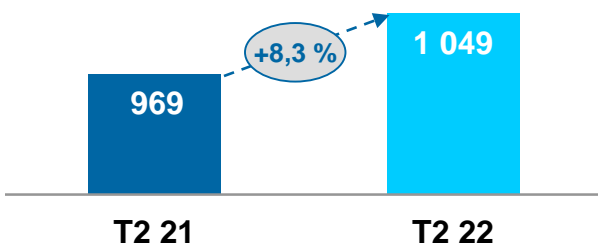


# Résultats financiers du sans-fil

## Produits tirés des services (en millions \$)



## BAIIA ajusté (en millions \$)

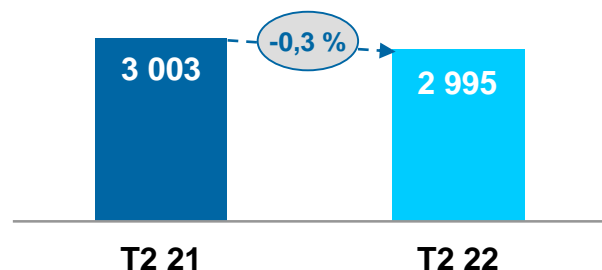


- Forte croissance de 7,8 % des produits tirés des services attribuable à l'application réussie de la stratégie de téléphonie mobile à plus forte valeur ajoutée et à la hausse a/a des produits tirés des services d'itinérance
- Baisse de 0,9 % a/a des produits d'exploitation tirés des produits en raison d'une diminution des mises à niveau d'appareils
- Solide BAIIA ajusté, en hausse de 8,3 % et de 1,2 point à 46,7 % de la marge

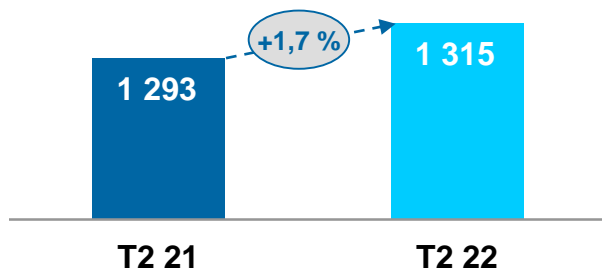
La vigueur soutenue des résultats financiers du sans-fil reflète nos efforts concentrés sur la croissance d'abonnés rentables et la valeur de fidélité des clients

# Résultats financiers du sur-fil

## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



## BAIIA ajusté (en millions \$)



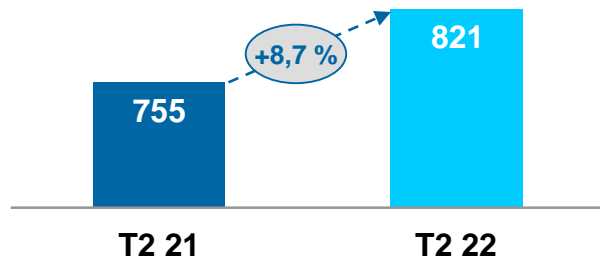
- **Amélioration des perspectives de performance de la trajectoire avec une baisse des produits totaux de 0,3 %, contre 2,2 % au T1 2022**
  - Croissance des produits tirés des services positive dans l'ensemble, à 0,6 %
  - Produits tirés des produits en baisse de 23,2 %
- **Solides produits tirés des services résidentiels sur fil stimulés par l'augmentation de 8 % a/a des produits tirés des services Internet**
- **Résultats des services sur fil aux entreprises toujours touchés par le contexte macroéconomique actuel**
  - Pénuries mondiales dans la chaîne d'approvisionnement ayant un impact sur la disponibilité des équipements de données et les ventes connexes de solutions de services d'affaires<sup>(1)</sup>
  - Vente de Createch le 1<sup>er</sup> mars 2022
- **Hausse du BAIIA ajusté de 1,7 % avec une hausse a/a de 0,8 point de la marge à 43,9 %**
  - Incidence réglementaire de 44 M\$ pour les services Internet de gros au T2 2021
  - Coûts d'exploitation en baisse de 1,8 %, malgré des coûts de plus de 20 M\$ liés aux tempêtes majeures et aux pressions inflationnistes et absorbés au T2

**Amélioration de la trajectoire de la performance en raison de la croissance plus élevée des services résidentiels et du ralentissement a/a de la baisse des produits tirés des services aux entreprises**

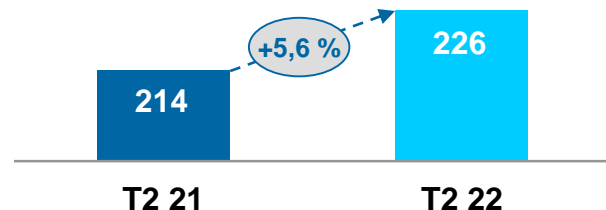
<sup>(1)</sup> Les produits tirés des solutions de services d'affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des solutions voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils et les services d'intégration et de gestion des ressources.

# Résultats financiers du secteur Média

## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



## BAIIA ajusté (en millions \$)



- **Hausse de 8,7 % du total des produits**
  - Retour du Grand Prix de Formule 1 du Canada et hausse de l'activité post-pandémie
- **Produits tirés de la publicité en hausse de 4,7 % a/a**
  - Amélioration de la performance des chaînes télévisées de nouvelles et sportives
  - Augmentation des résultats a/a de la radio et de l'affichage extérieur
- **Produits tirés des frais d'abonnement en hausse de 3,5 % a/a grâce à la croissance continue de Crave**
- **Hausse du BAIIA ajusté de 5,6 % a/a**

**Solides résultats financiers au T2 attribuables  
aux plateformes et contenu média de premier plan**

# Mise à jour du bilan financier et de trésorerie

## Liquidités disponibles<sup>(1)</sup>

**3,1 G\$**

incl. 596 M\$ en trésorerie

\*Au 30 juin 2022

## Ratio de levier financier net<sup>(1)</sup>

**3,1x**

\*Au 30 juin 2022

## Ratio de solvabilité<sup>(2)</sup>

**~115 %**

\* Total des principaux régimes PD de BCE au 30 juin 2022

- **Liquidités disponibles totales de 3,1 G\$ à la fin du T2**
- **Ratio de levier financier net gérable à 3,1x**
- **Coûts du service de la dette facilement prévisibles**
  - ~85 % de la dette à taux fixe
  - Ratio du BAIIA ajusté aux charges d'intérêts nettes ajustées<sup>(1)</sup>, supérieur à la cible de 9,0x
  - Coût annuel moyen pondéré après impôts de la dette de ~2,8 %, avec une durée moyenne jusqu'à l'échéance de ~14 ans
  - Prochaine échéance de la dette à long terme en septembre 2023
- **Baisse de 36 M\$ la capitalisation des régimes de retraite au T2, qui reflète le début du congé de cotisations**
  - Ratio de solvabilité supérieur à 105 % pour tous les principaux régimes PD

<sup>(1)</sup> Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR, alors que le ratio de levier financier net et le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées sont des mesures de gestion du capital. Se référer aux sections *Mesures financières non conforme aux PCGR* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

<sup>(2)</sup> Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

**Saine situation financière qui favorise les priorités stratégiques pour 2022, y compris les dépenses d'investissement accrues et la croissance du dividende**

# Objectifs financiers pour 2022

BCE	2021	2022P
Croissance des produits des activités ordinaires	2,5 %	1 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	3,0 %	2 % à 5 %
Intensité du capital <sup>(1)</sup>	20,7 %	21 %
Croissance du BPA ajusté	5,6 %	2 % à 7 %
Croissance des flux de trésorerie disponibles <sup>(1),(2)</sup>	(11,0 %)	2 % à 10 %
Dividende annuel sur actions ordinaires <sup>(3)</sup>	3,50 \$	3,68 \$

<sup>(1)</sup> Au T2 2022, nous avons appliqué de façon rétrospective la décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, Tableau des flux de trésorerie) pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour plus de détails, se reporter à la note 2, *Mode de présentation et principales méthodes comptables*, du rapport de deuxième trimestre de 2022 de BCE.

<sup>(2)</sup> Pour l'exercice 2022 en entier, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la baisse des impôts en trésorerie donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles.

<sup>(3)</sup> Augmentation du dividende de 3,50 \$ à 3,68 \$ l'action à compter du dividende du T1 2022.

**Reconfirmation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2022**



# Annexe

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

---

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 *Information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières* prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital; et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans la présente présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières complémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsque le nom des mesures financières supplémentaires n'est pas assez descriptif.

## **Mesures financières non conformes aux PCGR**

### **Bénéfice net ajusté**

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Bénéfice net ajusté*, du rapport de gestion du deuxième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

### **Charges d'intérêts nettes ajustées**

Les charges d'intérêts nettes ajustées sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Charges d'intérêts nettes ajustées*, du rapport de gestion du deuxième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les charges d'intérêts nettes, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

---

## **Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)**

### **Liquidités disponibles**

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Liquidités disponibles*, du rapport de gestion du deuxième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la trésorerie, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

### **Flux de trésorerie disponibles**

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles et Flux de trésorerie disponibles excédentaires*, du rapport de gestion du deuxième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

### **Dette nette**

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Dette nette*, du rapport de gestion du deuxième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la dette à long terme, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

## **Ratios non conformes aux PCGR**

### **BPA ajusté**

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Reportez-vous à la section 9.2, *Ratios non conformes aux PCGR – BPA ajusté*, du rapport de gestion du deuxième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations sur le BPA ajusté.



# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

---

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Total des mesures sectorielles

#### **BAIIA ajusté**

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Reportez-vous à la section 9.3, *Total des mesures sectorielles – BAIIA ajusté*, du rapport de gestion du deuxième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

### Mesures de gestion du capital

#### **Ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées**

Le ratio du BAIIA ajusté/ charges d'intérêts nettes ajustées est une mesure de gestion du capital et correspond au BAIIA ajusté divisé par les charges d'intérêts nettes ajustées. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des 12 derniers mois. Les charges d'intérêts nettes ajustées utilisées dans le calcul du ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nette ajustée sont une mesure financière non conforme aux PCGR définie comme les charges d'intérêts nettes sur 12 mois présentée dans nos tableaux consolidés des flux de trésorerie, plus 50 % du bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés sur 12 mois présenté dans nos états consolidés du résultat net. Pour plus de détails sur les charges d'intérêts nettes ajustées, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent, entre autres, cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

#### **Ratio de levier financier net**

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR*, ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.